

## **Solidarité face à la criminalisation des luttes**

*Le 2 novembre 2020, les jardins de la Buisserate, havre de nature défendu depuis un an par une mobilisation populaire, ont été détruits par des engins de chantier. Si les jardins ne sont plus, la mobilisation contre la destruction des dernières terres cultivables de l'agglomération grenobloise continue. Et la répression des militant.e.s se poursuit...*

*Face la criminalisation de personnes en lutte pour le bien commun, la solidarité s'exprime.*

### **Tribune de soutien aux 7 mis.es en examen des jardins de la Buisserate**

Dans la nuit du 4 septembre dernier, 6 personnes ont été interpellées en périphérie de Grenoble à Saint-Martin-le-Vinoux sur les jardins ouvriers de la Buisserate, qui étaient menacés par un projet immobilier. Après 60h de garde-à-vue, 5 perquisitions et des prises d'ADN parfois forcées, elles ont été mises en examen pour association de malfaiteurs, groupement en vue de commettre des dégradations, et intrusion sur un terrain privé en vue d'y habiter. Depuis, elles subissent un contrôle judiciaire extrêmement strict : assignation à résidence entre 20h et 7h, interdiction de quitter le territoire français ou de se rendre sur la commune de Saint-Martin-Le-Vinoux, obligation de pointer chaque semaine au commissariat et de trouver un emploi ou une formation, et interdiction d'entrer en contact les uns et unes avec les autres. Le 6 octobre, une 7ème personne a été mise en examen pour les mêmes faits et subit aujourd'hui la même répression.

Pourtant, leur seul crime commis dans cette affaire est d'avoir, et pour seulement certain-e-s d'entre eux, pénétré sur ces jardins. Ils et elles souhaitent participer à la mobilisation autour de la défense de ce lieu en ouvrant, sur les jardins, un lieu de vie et d'échanges pour les habitant-e-s du quartier. À l'heure où l'artificialisation des sols et la destruction de la biodiversité mettent l'avenir de notre planète en péril, ce sont les personnes qui s'y opposent qui se voient criminalisées. Face aux impasses juridiques auxquelles la mobilisation a fait face, c'est toute une inventivité combative au service du Bien Commun qui est menacée par une procédure démesurée.

Nous, associations, syndicats, collectifs et organisations politiques, nous indignons de ces procédés, et souhaitons témoigner notre inquiétude sur l'avenir des mobilisations écologiques quand la justice réprime celles et ceux qui mettent leur vie en jeu pour l'avenir du monde qu'ils et elles habitent. Nous souhaitons témoigner notre soutien aux 7 personnes mises en examen, ainsi qu'à toutes les autres qui se battent pour la justice climatique.

#### *Signataires*

*Alternatiba Grenoble, ATTAC France, Avenir des Terres, Citoyen pour le climat France, Citoyen pour le climat Grenoble, Collectif anti-repression 38, Collectif Maison Besserve, Croche Pâte, Confédération Paysanne 38, Cultivons nos toits, EELV Métropole Grenoble, Droit Au Logement Grenoble, Désobéissance écolo Paris, Extinction Rebellion groupes Annecy, Grenoble, Lyon, France, Fridays For Futur Grenoble, Floraisons, France Nature Environnement Isère, France Nature Environnement France, La tambrouille, Ligue des Droits de l'Homme Grenoble, Le 38 – Centre social tchoukar, Le monde à l'envers, Les Amis de la Terre Isère, Les Jardins de la Buisserate, Partager c'est sympa, PEPS Isère, Revue « De tout bois », Solidaires Isère, NPA Jeunes, UCL Grenoble, Unef Isère, Vivre à Grenoble, ZAD du Carnet*

Informations: <https://avenirdesterres38.home.blog/> Contact: [collectif-soutien-6@riseup.net](mailto:collectif-soutien-6@riseup.net)